

# AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

# RAPPORT

Juin 2016  
> Juillet 2017



( AGIR POUR LE BIEN DE TOUS )

## ÉDITO



La CARA publie chaque année son rapport développement durable depuis 2011. Au-delà de l'exercice imposé, ce document est l'occasion de mettre en lumière quelques actions menées sur notre territoire au cours de l'année et finalement des contributions de notre Agglomération aux ambitions nationales et européennes. Il illustre la mobilisation des élus et agents communautaires qui relèvent le défi du territoire durable.

Comme vous pourrez le lire, nous avons poursuivi nos actions pour bâtir un avenir commun dans un territoire plus sobre, plus juste et plus humain.

Je suis heureux de vous présenter nos projets, et souhaite que ce document nous permette de poursuivre le dialogue et de promouvoir les bonnes pratiques au service d'un territoire durable et responsable.

**Jean-Pierre TALLIEU**

*Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique*

# SOMMAIRE

> ÉDITO INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE	2 5	> (Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains )	19-22
> (Lutter contre le changement climatique et préserver la qualité de l'air )	7-10	> (Favoriser les modes de production et de consommation responsables )	23-28
> (Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources )	11-13	> (La CARA au regard des 5 principes du développement durable )	29-32
> (Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations )	15-18	> Pour conclure	33-34

## INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

L'article 255 de la loi « Grenelle II » demande aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'élaborer chaque année, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce document a vocation d'évaluer les actions de la collectivité au regard des objectifs du développement durable.

La structure de l'analyse est fondée sur les cinq finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Toutefois, bien que présentées de manière sectorielle, les actions mises en œuvre contribuent à plusieurs finalités.

La transversalité des projets est appréhendée en adoptant une approche croisée de ces cinq thématiques. Pour chaque action, des pictogrammes signalent les finalités concernées.

Ce travail doit également rendre compte de l'intégration des cinq éléments de méthode du développement durable dans les pratiques et politiques poursuivies : amélioration continue, transversalité des approches, participation et concertation des acteurs, organisation du pilotage et évaluation partagée des projets.



**Lutter contre le changement climatique et préserver la qualité de l'air**, rassemblent les initiatives en matière de réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables, le développement des modes de transport doux, etc.



**Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources**, présente les actions visant à réduire l'impact des activités humaines sur les milieux naturels.



**Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires**, réunit les projets contribuant à la lutte contre les inégalités et les exclusions.



**Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains**, regroupe les initiatives permettant à chacun de trouver une réponse à ses besoins vitaux, et accéder aux biens et aux services qui contribuent à son bien-être.



**Favoriser des modes de production et de consommation responsables**, reprend les projets qui incitent à adopter de nouvelles logiques dans les choix et modes de vie, vers plus de respect de notre environnement.

# ( LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR )





# BILAN DES ACTIONS 2016 / 2017

## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE



Au cours de l'été 2016, et sous assistance à maîtrise d'ouvrage du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER), des travaux d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de trois bâtiments communautaires ont été réalisés, avec le soutien financier de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les installations sont en fonctionnement depuis le 25 octobre 2016 pour les sites de Cozes (bâtiments relais) et Saint-Sulpice-de-Royan (centre technique), et depuis le 3 février 2017 pour le site de La Tremblade (bâtiments relais).

L'électricité produite à Cozes et à La Tremblade est revendue, celle de Saint-Sulpice-de-Royan alimente les locaux, et le surplus est revendu.

**En mai 2017, le bilan de production est positif par rapport aux estimations :**

**La Tremblade :**

produit : **31 800 KWH**  
attendu : **27 300 KWH**

**Saint-Sulpice :**

produit : **18 538 KWH**  
attendu : **15 515 KWH**

**Cozes :**

produit : **16 710 KWH**  
attendu : **16 560 KWH**

## LA CARA ROULE BRANCHÉE



Le parc automobile de la CARA comptait, fin 2016, 41 véhicules dont deux électriques. À cette même date, quatre véhicules thermiques affichaient un fort kilométrage et engendraient des coûts d'entretien de plus en plus élevés. Deux véhicules électriques ont été acquis fin 2016 (livrés au printemps 2017), afin de renouveler partiellement le parc. Désormais, le pool dispose de deux véhicules électriques et une borne de recharge supplémentaire a été installée au siège de la CARA.



## DES FORMATIONS POUR LE FUTUR



La CARA a relayé localement, du 30 mai au 5 juin, la Semaine Européenne du Développement Durable. En complément du programme grand public, la CARA a organisé une demi-journée technique consacrée aux énergies renouvelables « bois et photovoltaïques ».

Cette démarche pédagogique a permis de mettre en lumière une installation photovoltaïque de 35kWc (soit une surface totale de 235 m<sup>2</sup>) et une chaufferie bois déchiqueté de 150 kW et son réseau de chaleur à Saint-Sulpice-de-Royan.

Regroupant 30 personnes (élus, directeurs, agents techniques...), cet événement a permis de renforcer les compétences de chacun et d'apporter toutes les réponses nécessaires à la réussite des futurs projets sur le territoire.

## UNE EXPOSITION POUR ACCOMPAGNER



Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, l'Espace Info Énergie (EIE) a développé une exposition itinérante sur le thème de l'énergie dans le bâtiment et des travaux de rénovation énergétique.

Les 10 kakémonos présentent des conseils pour éco-concevoir son logement, expliquent les principes du confort thermique et de l'isolation, et donnent des informations sur les étiquettes environnementales et l'éclairage.

L'exposition a déjà été empruntée cinq fois par des partenaires extérieurs, en plus des manifestations organisées par la CARA.





## ZOOM SUR...

### LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR « ÉCORESPONSABLE », UN DÉFI PERMANENT



La Journée de l'Entrepreneur est un salon professionnel organisé annuellement par la CARA. Elle a rassemblé, en 2016, à Saujon, 160 porteurs de projets autour de 33 exposants. Depuis 2014, cette manifestation s'est engagée dans la voie du développement durable, d'abord en obtenant le label « ECO-Manifestation Poitou-Charentes » en 2014 et 2015, puis en poursuivant dans ce sens, sans label, en 2016.

Les principales réalisations, renforcées le 29 novembre 2016 pour la 8ème Journée de l'Entrepreneur, portent sur la promotion des transports collectifs et du covoiturage, l'incitation à la dématérialisation des supports d'information transmis par les exposants aux visiteurs, le recours à une restauration bio et la mise en place de poubelles de tri sur le salon, porteuses d'un affichage expliquant leur fonctionnement.

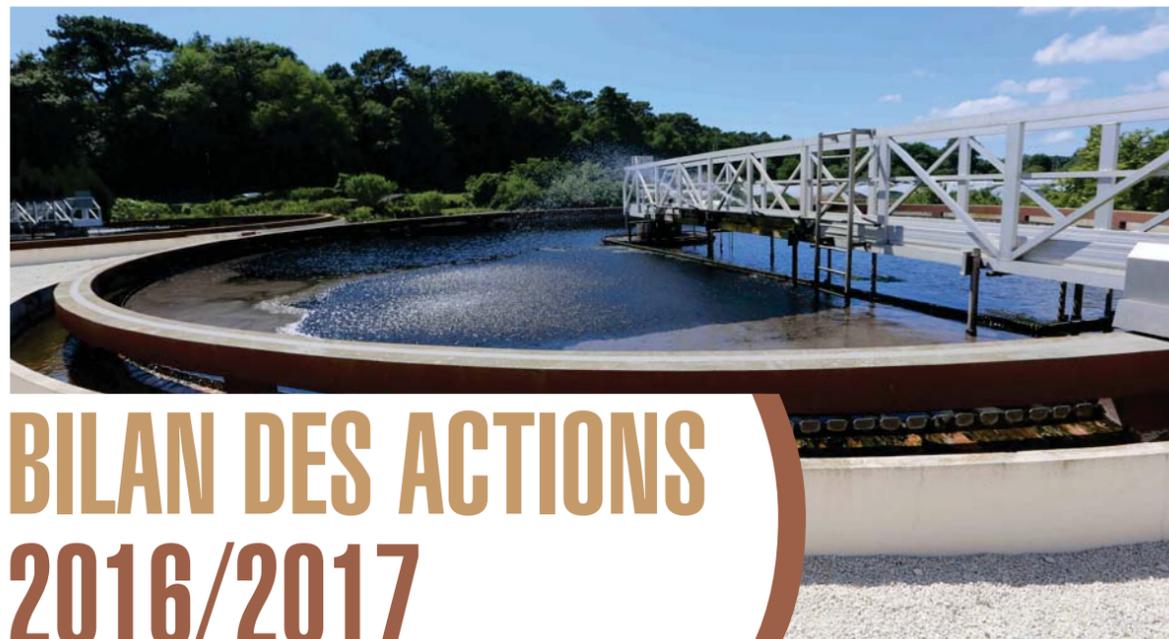
Pour autant, d'année en année, le bilan s'avère contrasté. Si le covoiturage existe effectivement pour venir à la Journée de l'Entrepreneur, il est le plus souvent le fait de personnes se connaissant déjà, plus que le résultat des incitations et

des outils de mise en relation proposés par la CARA. De même, l'effort produit en matière de tri montre des limites, nécessitant pour les prochaines éditions la mise en place de « référents du tri », nouvelle mission qui pourra être confiée aux agents d'accueil du salon.

Pour autant, des progrès notables ont été enregistrés en 2016. Des gobelets lavables produits par la CARA ont remplacé les traditionnels gobelets jetables en carton sur le stand café du salon. Mais la principale réussite réside dans le choix du traiteur ayant fourni le cocktail offert par la CARA aux invités et aux partenaires de l'événement : la société « La Mise en Bouche », localisée à Saint-Agnant (17620) a fourni une prestation de haute qualité, produite avec des aliments 100% bio et une vaisselle entièrement lavable et réutilisable. Des progrès et des difficultés donc. La Journée de l'Entrepreneur est un formidable laboratoire pour la CARA en matière de manifestation écoresponsable. Et les prochaines éditions, notamment celle prévue en 2018 pour les 10 ans de l'événement, sont autant de nouveaux challenges pour progresser encore !

## ( PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES )





## BILAN DES ACTIONS 2016/2017

### ASSAINISSEMENT

Dès l'année 2000, la CARA était novatrice en s'intéressant à la possibilité de réutiliser ses eaux usées traitées pour l'irrigation agricole. Malheureusement le projet n'avait pas pu aboutir du fait des nombreuses difficultés et oppositions rencontrées. Ce sujet n'a pas été oublié pour autant, et avec une volonté de la collectivité restée intacte, il a été réactivé et intégré au schéma directeur ; d'autant plus que le manque d'eau récurrent des dernières années oblige tous les acteurs de l'eau à trouver de nouvelles solutions. Une pré-étude de faisabilité a été réalisée, notamment pour connaître les conditions techniques de cette mise en œuvre.

Malgré des contraintes fortes, il a été décidé de lancer dans les prochains mois une étude complète et détaillée afin d'en définir les possibilités, les faisabilités techniques et financières. Une concertation large sera mise en place avec tous les acteurs. Chacun devra être volontariste et engagé pour que ce projet puisse aboutir et individuellement à son niveau devra permettre de lever les freins pour un aboutissement concret. La CARA sera moteur sur ce sujet important pour le territoire, l'environnement, le monde agricole, et dans l'espoir qu'un jour les eaux traitées soient le trait d'union entre monde urbain et rural dans une action écologiquement, socialement et économiquement vertueuse.

### NATURA 2000

**L'animation du territoire Natura 2000 implique d'informer le grand public sur les espèces protégées et la gestion des espaces naturels Natura 2000.**

Pour ce faire, plusieurs événements gratuits ont été organisés :

- La nuit de la chauve-souris le 26 août 2016 à Saint-Fort-sur-Gironde et Saint-Dizant-du-Gua a rassemblé plus de 160 participants (record de présence pour la Charente-Maritime) et a permis de faire découvrir au public la vie intime des chauves-souris, espèce à très forts enjeux sur les sites Natura 2000.
- Le public a affirmé son intérêt pour les zones humides avec une soixantaine de personnes à la Journée Mondiale des Zones Humides, le 4 février 2017, à Chenac-Saint-Seurin d'Uzet.
- La Fête de la Nature le 19 mai, où plus de 500 écoliers ont découvert la richesse spécifique des marais et des milieux estuariens, et le 20 mai où le grand public a bénéficié d'une journée riche en visites commentées à Meschers-sur-Gironde qui s'est clôturée par la démonstration de chiens de bergers et d'un troupeau de brebis labélisé bio.



## ZOOM SUR...

### LES MÉGOTS DE CIGARETTES : UN FLÉAU POUR LES PLAGES



**Dans le cadre du Plan Plage Territorial, la CARA a élaboré un certain nombre d'actions pour limiter l'impact anthropique sur le milieu naturel et pour assurer un accueil de qualité sur ses plages.**

La problématique de la gestion des déchets et plus particulièrement des mégots de cigarettes demeure un sujet d'actualité. Les plages urbaines sont principalement touchées par ce fléau. Les communes rencontrent des difficultés pour ramasser ces micros déchets, qui ne peuvent être retenus par les mailles des cribleuses. De plus, ces déchets s'installent dans le temps car ils mettent de 1 à 5 ans avant de disparaître totalement dans le milieu naturel.

Afin de lutter contre ces nuisances, la CARA a développé des actions de communication (flyers, guides pratiques,..) et distribue des cendriers de plage (5000 par an) pour réduire les gênes liées à la présence des mégots sur les plages. Les acteurs ont constaté une évolution des mentalités et une utilisation massive des outils proposés. Toutefois, malgré la diminution apparente du nombre de mégots abandonnés, la problématique reste entière.

De ce fait, la CARA a souhaité réaliser une étude complémentaire sur cette thématique afin d'apporter de nouvelles solutions. Sur près de 150 personnes sondées, 70% d'entre elles considèrent que les mégots de cigarettes qui jonchent

les plages constituent une gêne importante.

Il est toutefois important de souligner qu'une grande partie de ces mégots ne sont pas laissés par les usagers de la plage : ils viennent de la terre, voyagent par le réseau des eaux pluviales et terminent sur le littoral.

Il est donc essentiel de développer la communication pour que l'utilisateur prenne conscience qu'un mégot jeté au niveau d'un caniveau peut très rapidement voyager vers la mer. Une étude plus approfondie sera réalisée sur la provenance des mégots en 2018. Des actions complémentaires de sensibilisation seront développées (distribution de cendriers de poche, pose de cendriers géants dans des lieux de vie,..).

# ( RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS )



# BILAN DES ACTIONS 2016/2017

## L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la compétence obligatoire « politique de la ville » des statuts de la CARA, il est inscrit l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

Ainsi, la CARA, à travers sa compétence peut continuer à mener une politique volontariste de création d'emplois pour un public en situation de précarité et d'exclusion.

En effet, la clause sociale d'insertion inscrite dans les marchés publics de la CARA est l'un des leviers permettant de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi par la mise en activité au sein d'entreprises attributaires de lots. Ce dispositif doit permettre à ce public de se ré-interroger ou de conforter un projet professionnel tout en confrontant ses compétences, savoir-être et savoir-faire au sein d'une entreprise.

Afin que le public concerné soit dans une dynamique professionnelle, il est important de travailler avec les entreprises, le temps de la mission, avec une formation ou une sensibilisation sur le poste occupé.



©Stéphane Papreau

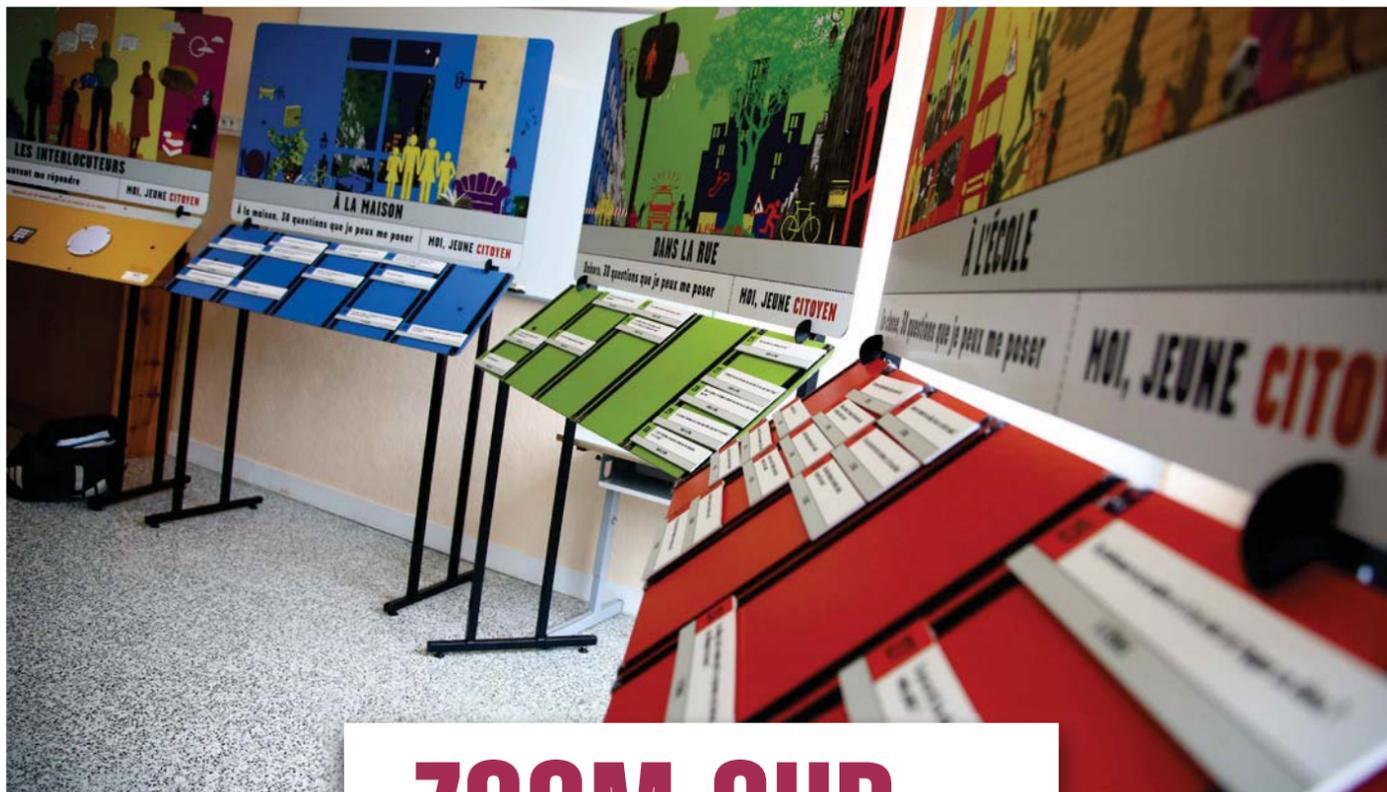
## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

51 ménages à revenus modestes de la CARA ont bénéficié en 2016 d'une aide de 500 euros par logement pour réduire d'au moins 25 % les dépenses d'énergie dans leur logement après la réalisation de travaux subventionnés par l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre du programme national Habiter Mieux.

Le gain énergétique moyen après travaux est de 39 %. Il a dépassé 50 % pour dix ménages. Les logements dont la consommation a été réduite avec l'aide de la CARA sont essentiellement de grands logements (plus de 100 m<sup>2</sup>) construits avant 1950. L'âge moyen des propriétaires est de 60 ans. Pour quatre ménages, les travaux pour réduire la facture énergétique ont été l'occasion d'engager des travaux pour l'autonomie et le maintien à domicile.



©J.P. Hénaut



## ZOOM SUR...

### CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



La CARA promeut l'exposition interactive intitulée « Moi, jeune citoyen » à destination des 9 – 13 ans.

À partir des situations que les enfants de cette tranche d'âge peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie et à chaque fois que la loi ou la règle constitue une référence, cette exposition permet à un enseignant ou à un animateur d'apporter des réponses précises et d'instaurer le dialogue avec les enfants qui lui sont confiés. Elle fait suite à l'exposition « 13-18 - Questions de Justice » créée en 1993. Les demandes nombreuses des écoles élémentaires et le manque de matériel pédagogique dédié adapté à l'âge des enfants ont conduit la direction de la protection judiciaire de la jeunesse à la conception de ce nouvel outil. Conçue prioritairement pour les

classes de CM1 et CM2, l'exposition s'adresse aussi aux élèves les plus jeunes des collèges et aux enfants de 9 à 13 ans pris en charge par les institutions départementales (foyers de l'enfance, associations diverses) et municipales (services de la jeunesse, centres sociaux...).

Une formation à l'animation de cette exposition est organisée par la CARA et dispensée par un intervenant qualifié.

Les personnes formées sont des professionnels de l'éducation, de l'animation et de la santé ainsi que des bénévoles œuvrant dans certaines associations de l'éducation populaire.

En 2016, l'exposition a pu être animée dans les différents collèges du territoire pour 1 200 élèves de CM2 et 6<sup>ème</sup>.

( CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT  
DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS )





## BILAN DES ACTIONS 2016/2017

### LES PLAGES EN TOUTE SÉCURITÉ

La CARA et la commune de Royan ont travaillé en partenariat pour développer une signalétique de plage de qualité. Elle répond aux exigences de la charte graphique du Plan Plage Territorial. De plus, elle est conforme au cahier des charges du label pavillon bleu qui demande de sensibiliser l'utilisateur à l'environnement littoral et d'intégrer un schéma d'organisation de plage. Cette signalétique qui est une version condensée et simplifiée des arrêtés municipaux va être développée sur l'ensemble des plages du pays royannais ; l'objectif étant de créer une identité de territoire.

En complément, la CARA a conceptualisé un guide pratique des plages en 2016. Il a été imprimé à 5 000 exemplaires et distribué dans les offices de tourisme, les mairies et par la CARA (siège social, postes de secours, ...) ; il donne des conseils de prévention à la fois sur les risques et sur l'environnement (présence des chiens sur les plages, définition de la laisse de mer...). Un volet loisirs, une sensibilisation sur les pratiques de pêche et une communication sur les modes de déplacement ont été ajoutés pour la saison 2017.

### LA SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE



Dans le cadre de la semaine du développement durable, la CARA a organisé des séances d'initiation à la construction de composteur et de vermicomposteur. Deux démonstrations ont eu lieu sur les marchés de Breuillet et de Saint-Palais-sur-Mer et une troisième réservée aux agents communautaires.

Du personnel communautaire a expliqué les différences et intérêts de plusieurs sortes de composteurs. Les participants ont ensuite pu réaliser un modèle en bois de récupération et un modèle en plastique.





## ZOOM SUR...

### LA MAISON DES DOUANES, ENTRE CULTURE ET LITTORAL



Situé au cœur de l'agglomération et en bordure du centre-bourg de Saint Palais sur Mer, le site dispose d'un environnement naturel majestueux, à l'entrée de l'estuaire de la Gironde et face au phare de Cordouan. Par arrêté ministériel, le site fut classé le 28 août 1938.

Soucieuse de la préservation de son patrimoine architectural, urbain et naturel, la CARA fait l'acquisition du bureau des douanes en novembre 2007, pour un montant de 1,25 million d'euros. En 2012, les élus communautaires ont validé la transformation de la Maison des Douanes en lieu culturel dédié à l'art et au patrimoine.

Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour s'achever début 2017. Enduit à la chaux, pierre locale, béton blanc... après quinze mois de travaux, la Maison des Douanes offre un nouveau visage, dont toutes les couleurs ont été empruntées à celles du littoral environnant.

Le bâtiment dispose d'espaces d'expositions temporaires et d'un espace d'interprétation du patrimoine. Ce dernier est destiné à mieux faire connaître et partager l'histoire de la commune, de la navigation sur l'estuaire ou de l'activité des douaniers depuis leur installation sur la côte en 1729. Quatre bornes réparties à l'extérieur du site, sur le chemin des douaniers, complètent ce dispositif de diffusion pédagogique des connaissances historiques.

## ( FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES )





# BILAN DES ACTIONS 2016/2017

## LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



La convention signée avec l'éco-organisme EcoDDS en 2015 pour la récupération des Déchets Dangereux Spécifiques (DDS) sur les déchèteries des particuliers ne prend pas en compte tous les DDS.

Une filière spécifique pour la récupération de ces déchets non pris en compte a été mise en place en juin 2017. Une société spécialisée a installé des contenants dédiés aux «DDS hors périmètre» sur les déchèteries des particuliers et assure ensuite le traitement de ces déchets hautement toxiques.

Cette filière spécifique est donc désormais proposée pour la collecte et le traitement de ces déchets hautement toxiques (comme le mercure par exemple).

## Tonnages DDS collectés

de juin à décembre 2016 :

**31.742 tonnes**

(déchèteries de Chaillevette, Grézac,  
La Tremblade et Royan)

de janvier à juin 2017 :

**98.546 tonnes**

(déchèteries de Chaillevette, Grézac,  
La Tremblade, Royan,  
Brie-sous-Mortagne et Saujon)

## UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

L'action économique de la CARA reste marquée par la volonté de contribuer effectivement aux transitions énergétiques et écologiques. Plusieurs projets devraient étayer l'activité du service dans les prochains mois :

- Le Parc d'activités économiques (PAE) Les Justices, à Arvert, est entré début 2017 en période de commercialisation. Une des ambitions de ce projet, affirmée dans le permis d'aménager, est de conduire les entreprises qui s'y installeront à produire de l'énergie photovoltaïque. Est ainsi imposé un sens de construction des bâtiments (une pente du toit vers le Sud) et une pente des toitures, entre 28 et 32%. Reste à convaincre – et à accompagner ! – les entreprises à réaliser les investissements requis, pour que le PAE Les Justices devienne le premier parc producteur d'énergie du territoire. Un défi commun aux services Développement économique et Territoire durable de la CARA !
- La Plateforme Entreprendre, service de la CARA dédié aux porteurs de projets entrepreneuriaux, a commencé à fonctionner pleinement début janvier 2017. Sur le premier semestre 2017, elle a déjà accueilli physiquement 120 entrepreneurs et organisé deux manifestations à Royan, dont une ouverte au public. Une réflexion a débuté pour calculer – et suivre sur la durée – le «coût carbone» de l'activité de la Plateforme. Cette mesure, qui pourrait être expérimentée sur l'ensemble de l'année 2017, permettrait ensuite à la CARA d'adopter des mesures pour en limiter les effets, soit par la réduction de ces émissions, soit par des formes de compensation à définir. Un nouveau combat donc, pour que l'entrepreneuriat sur notre territoire rime avec climat !

## PROMOUVOIR LES CIRCUITS COURTS À L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS VOLONTAIRES

Après avoir recensé et analysé les besoins des établissements intéressés par ce projet début 2016, la CARA, accompagnée par le cabinet RNC conseil, a rédigé un appel d'offres dans le but de créer un groupement de commandes alimentaires. Afin d'analyser les offres reçues, des tests à l'aveugle d'une quinzaine de lots ont été réalisés sur trois jours avec le prestataire, les chefs cuisiniers et les gestionnaires.

Ce groupement est désormais opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et la CARA en assure la coordination. Il fédère 17 membres, lesquels représentent environ 6 500 repas journaliers. Le marché mutualise l'achat de denrées alimentaires (20 lots) et de produits d'entretien et jetables (1 lot) nécessaires au fonctionnement des restaurants collectifs du territoire et couvrant leurs besoins. Les contrats passés avec les 15 fournisseurs retenus sont effectifs du

01/01/2017 au 31/12/2017, dans le cadre d'un marché estimé à 400 000€ H.T.

La mise en place d'un tel groupement facilite l'achat de produits locaux dans le cadre des marchés publics. En effet, il permet aux établissements :

- de sécuriser leurs approvisionnements en produits locaux et contribuer ainsi à la structuration de filières locales ;
- d'accéder à des prix plus attractifs par une massification des volumes commandés ;
- d'orienter les achats vers des produits de meilleure qualité ;
- d'attirer la réponse des fournisseurs locaux par les volumes mis en jeu.



Pour poursuivre les actions engagées, la CARA souhaite développer plus fortement l'approvisionnement de la restauration hors domicile (RHD) en produits issus d'une agriculture durable et locale, dès le prochain marché de 2018. En effet, la RHD représente un fort potentiel économique à la portée des producteurs locaux. Un état des lieux des restaurants collectifs sur le territoire Royan Atlantique, réalisé en 2011, a identifié le nombre de repas produits par les restaurants collectifs à de plus de 2 millions (entre les établissements scolaires, les hôpitaux et les EHPAD).

**8 communes**  
pour leurs cantines scolaires,  
**1 EHPAD,**  
**5 collèges**  
**2 lycées**  
et **1 intercommunalité**  
sont engagés dans ce projet.



## ZOOM SUR...

### DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS



L'agriculture du territoire, tout comme l'agriculture française dans son ensemble, est confrontée à un défi sans précédent : 50% des producteurs partiront à la retraite dans les 10 prochaines années. Cela pourrait fragiliser l'essor des circuits courts, ou au contraire le dynamiser.

Les reprises familiales (modèle traditionnel de transmission / reprise des exploitations agricoles)

seront insuffisantes pour le renouvellement générationnel des actifs agricoles. Et parallèlement, bon nombre de candidats à la reconversion professionnelle, actifs ou demandeurs d'emploi, souhaiteraient devenir agriculteurs.

Si les vocations sont nombreuses, le métier de producteur est difficile. Le milieu agricole peut être hostile à ces « nouveaux arrivants », particulièrement lorsque les terres disponibles sont rares.



le territoire en créant un espace-test agricole. Il sera dans un premier temps orienté en maraîchage biologique : une garantie de débouchés car une forte demande existe et l'offre locale est insuffisante.

De décembre 2016 à juin 2017, une étude de faisabilité, cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER, a été réalisée avec l'ensemble des partenaires départementaux de l'installation en agriculture de Charente-Maritime. Nous avons ainsi dessiné les contours de ce futur espace-test qui devrait ouvrir ses portes au 2ème semestre 2018 sur une commune du territoire.

Un espace-test agricole est un dispositif qui met à disposition des porteurs de projets des moyens de production (terres, matériels, bâtiments), un cadre juridique spécifique qui héberge l'activité appelée « couveuse » et un accompagnement technique, professionnel et humain adapté à chaque projet. Sur ce lieu, les candidats sélectionnés pourront s'essayer en autonomie au métier de maraîcher en agriculture biologique et vente en circuits courts. Durant 1 à 3 ans, ils testeront leurs choix (production, commercialisation, organisation du travail...) ; ils pourront voir s'ils tiennent le coup physiquement et financièrement, et expérimenteront leurs compétences en grandeur réelle. Ils prépareront également leur future installation qui devra se réaliser sur un autre lieu qu'ils auront à trouver.

Ils seront accompagnés par différents conseillers techniques et par un tuteur professionnel maraîcher. En contrepartie et à l'instar des couveuses d'entreprises dans les autres secteurs d'activités, les « couvés » ou « entrepreneurs à l'essai » participeront financièrement au dispositif (forfait et pourcentage du chiffre d'affaires réalisé).

La CARA pilotera et assurera la coordination de l'ensemble des partenaires de ce futur espace-test. Elle réalisera également une part des investissements nécessaires. Par ailleurs, d'autres actions complémentaires sont en projet notamment pour faciliter l'accès au foncier des porteurs de projets en sortie de test d'activité. Un projet ambitieux et innovant puisqu'un tel dispositif n'existe pas encore en Charente-Maritime.

Aussi, pour pérenniser le développement de son économie agricole locale et ses opportunités de débouchés en circuits courts, la CARA a décidé d'accompagner ces personnes non issues du milieu agricole dans leur projet d'installation sur

## ( LA CARA AU REGARD DES 5 PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE )



La situation de la collectivité au regard des cinq éléments de méthode du développement durable a été analysée sous trois angles :

- la participation des acteurs et de la population ;
- l'organisation du pilotage et la transversalité des démarches ;
- l'évaluation et la stratégie d'amélioration continue des projets.

## PARTICIPATION DES ACTEURS ET DE LA POPULATION

**La participation des acteurs constitue un axe de travail primordial pour construire les projets ; la concertation permet en effet de faciliter l'assimilation et la compréhension des projets, de bénéficier de savoirs et de compétences et donc de co-élaborer les actions mises en œuvre sur le territoire.**

La CARA s'attache à associer les instances participatives locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses démarches. Les projets de la CARA, décrits tout au long de ce rapport, font donc l'objet de réunions de concertation et d'ateliers participatifs permettant de placer l'avis citoyen au cœur des démarches.

La CARA bénéficie également d'un organe participatif à part entière : le Conseil de Développement (CODEV). Cet organe consultatif apolitique rassemble et associe des représentants de la société civile qui font preuve d'une expertise citoyenne transversale sur les projets du territoire. Les réflexions du CODEV s'inscrivent dans

une dimension plus prospective que directement opérationnelle. Il doit s'agir de porter des regards novateurs, transversaux et de moyens et longs termes sur le territoire et son développement (horizon 15-20 ans).

Il peut intervenir dans deux cadres :

- la « saisine » de la CARA pour un avis sur un point particulier ou pour une réflexion plus large sur un thème ;
- l'« auto-saisine » du CODEV sur tous sujets relatifs à l'aménagement et au développement du territoire de la CARA. Les auto-saisines doivent être validées par la CARA.



## ORGANISATION DU PILOTAGE ET TRANSVERSALITÉ DES DÉMARCHES

Le pilotage des projets de développement durable nécessite une organisation adaptée et souple pour permettre le décloisonnement des thématiques et la transversalité des politiques. Pour la CARA, l'une des conditions de réussite, en terme d'organisation de la décision, réside dans le portage du projet.

La mise en place de projets transversaux à différentes finalités du développement durable s'effectue grâce au travail en mode projet. Aussi, la CARA s'attache à définir des groupes projet permettant de réunir des agents de différents services pour élaborer et suivre les démarches communautaires. La mutualisation des points de vue de chacun et de l'intelligence collective améliore la cohérence et l'assurance de la transversalité des approches.

Au niveau politique, la CARA bénéficie de plusieurs instances de pilotage qui permettent d'organiser l'expression et la validation des différentes parties prenantes :

- Le Conseil communautaire : organe délibérant de la collectivité, composé de conseillers communautaires élus et issus

des 34 communes membres ; il regroupe 73 conseillers titulaires et 17 conseillers suppléants. Le Conseil communautaire se réunit en moyenne une fois par mois et est chargé de l'administration de la CARA en prenant des délibérations sur les projets à mettre en œuvre ;

- Le Bureau communautaire : organe de décision composé du Président, de 13 vice-présidents et de trois autres membres. Chaque membre du bureau peut recevoir une ou plusieurs délégations de fonction du Président ;
- Les comités de pilotage : organes de suivi et de validation des étapes d'un projet, ils sont constitués d'une équipe transversale politique et technique ;
- Les 18 commissions : elles travaillent sur les différents dossiers qui seront présentés au Bureau communautaire. Structurées en fonction des compétences de la Communauté d'Agglomération, elles sont consultatives et composées d'élus communautaires et d'élus municipaux.

## ÉVALUATION PARTAGÉE ET AMÉLIORATION CONTINUE DES PROJETS

Pour la CARA, le suivi et l'évaluation des projets sont essentiels puisqu'ils doivent permettre de vérifier la pertinence des politiques menées au regard des enjeux locaux et des objectifs qui ont été fixés. Ils sont également l'occasion de vérifier l'efficacité des moyens affectés et, si nécessaire, permettre leur rééquilibrage.

L'évaluation des projets engagés est désormais systématique au sein de la CARA. En effet, chaque action bénéficie régulièrement d'un bilan permettant d'analyser, de manière quantitative et qualitative, l'évolution de sa mise en œuvre. Ainsi, chaque service met en place des tableaux de bord des projets afin de suivre et de pouvoir rendre compte de ces avancées mais également des difficultés rencontrées.

Chaque année, ces différents bilans sont présentés dans le rapport d'activité de la collectivité, mais également dans le présent rapport développement durable.

Comme pour l'élaboration d'un projet, l'évaluation constitue une phase à part entière qui nécessite une méthode et des outils, et doit répondre à la question de l'éventuelle pérennisation du projet qui sera revu sous le prisme de l'amélioration continue, tant dans les objectifs de réalisation que dans les modes de faire.

En effet, tout projet initié sur le territoire a pour but d'apporter une amélioration de la situation initiale, tout en perfectionnant ses méthodes de participation, d'évaluation, son approche transversale et l'organisation de la décision autour du projet.

( POUR  
CONCLURE... )



L'année 2016/2017 a été riche en actualités autour du développement durable. Au niveau national, elle a notamment été marquée par la réalisation d'un Plan Climat National, porté par Nicolas HULOT.

Au niveau local, plusieurs projets phares sont mis en valeur dans ce rapport :

- La journée de l'entrepreneur, manifestation éco-responsable ;
- Les actions de lutte contre les mégots de cigarettes sur les plages ;
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;
- La Maison des Douanes, entre culture et littoral ;
- Le développement des circuits courts.

Ce rapport est donc l'occasion de rendre compte chaque année de l'avancement des projets engagés par la CARA, de l'évolution des modes de faire (participation, évaluation, etc...) et des efforts menés pour le développement durable du territoire.

C'est également l'occasion de dépasser l'exercice de bilan afin de formuler des perspectives d'amélioration des actions et des politiques au titre d'un développement territorial soutenable.



107, avenue de Rochefort  
17201 ROYAN CEDEX

Tél : 05 46 22 19 20  
Fax. : 05 46 05 60 34

Mail : [contact@agglo-royan.fr](mailto:contact@agglo-royan.fr)  
Site : [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)



**AGIR POUR LE BIEN DE TOUS**